

Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires

---

**Conseil d'Établissement  
des Établissements primaires et secondaire de Renens**

**Procès-verbal de la séance du 18 juin 2024  
Salle 12 du collège du 24-Janvier, 18h30**

---

**Présidence** : Madame Nathalie Jaccard, Présidente, excusée  
NC a assuré le déroulement de la séance

**Présents.tes  
Excusés.es**

**Absents.tes** : Selon liste de présences annexée

**Procès-verbal** : Nathalie Cauvin (NC)

---

**1. Salutations, approbation du PV du 16.04.2024 et adoption de l'ordre du jour**

Mme Catherine Châtillon remet sa démission à la secrétaire du CET en raison de son départ à la retraite dès le 31 juillet 2024

Accueil et présentation de 2 enseignant.e.s venu.e.s en observateur.trice.s de la séance en vue d'assurer le remplacement de Mme Catherine Châtillon.

Demande de modification de l'ordre du jour par le ¼ politique. A mettre en point 2, le retour sur la séance du ¼ politique du 11 juin 2024.

PV du 16.04.2024 est approuvé à l'unanimité sous réserve du changement du point 5 page 4 « Bilan du GT : Horaires continus de l'élève » du PV de la séance du 16.04.2024 doit être modifié : « le CET se questionne sur les moyens qui pourraient être mis envisagés pour faire remonter les problèmes, en général, au politique ».

## **2. Bilan du CET à mi-législature : retour de la séance du 11 juin 2024 du 1/4 politique.**

Le 1/4 politique est peu représenté lors des séances du CET, les personnes sont absentes ou excusées.

Les questions suivantes se posent :

- Quel est le rôle du 1/4 politique au sein du CET ?
- Pourrait-il servir de courroie de transmission pour relayer diverses questions, préoccupations, problèmes du CET ?
- Quelles sont les attentes des membres du CET à l'égard du 1/4 politique ?
- Faut-il revoir le règlement du CET qui date de 2008 ? la marge de manœuvre semble limitée, il serait intéressant de se référer aux personnes répondantes au niveau cantonal pour voir dans quel sens réfléchir pour une réactualisation du règlement. Un GT pourrait être créé pour traiter de cette thématique.

Selon le PV du 16.04.2024, il a été souhaité par l'ensemble des membres du CET de revoir les rôles et missions de chacun.e avec l'accompagnement d'un « facilitateur.trice ». Pour la prochaine séance (12 novembre), le service CJS étudiera des solutions.

3 séances du CET sont agendées en 2024 conformément au règlement du CET.

4 séances par an sont souhaitées ; cette demande devra être votée par l'ensemble des membres.

## **3. Règlement interne de l'Établissement primaire Renens-Ouest**

Le règlement interne de l'EP Renens-Ouest a été créé dans le cadre de la LEO 2013-2015, il a nécessité la réactualisation de certains points.

Le document transmis au CET pour être préavisé a déjà été validé par la conférence des maîtres. La direction générale de la DGEO a préavisé positivement le document considéré comme conforme au cadre légal.

Chaque établissement scolaire de Renens dispose de son propre règlement interne qui tient compte des particularités de chacun. Ils sont toutefois alignés pour les 3 établissements scolaires sur les points principaux qui concernent le respect de l'harmonisation des pratiques vis-à-vis des enfants et de leurs parents. La Leo ne prévoit pas de consultation auprès des parents.

A ce propos diverses questions ont été posées :

- Y-a-t-il des casiers à disposition des élèves du primaire pour entreposer leurs affaires ?

A l'Ouest, pour les petites classes, les affaires sont entreposées dans les classes. Les grands ont un casier. Il n'y a pas de casiers à Renens-Est.

- Gestion des arrivées tardives
- Le règlement du conseil des délégués

Le règlement interne de l'EP Renens-Ouest est préavisé positivement à la totalité des voix moins une qui n'avait pas pris connaissance préalablement du document.

#### **4. Organisation de la conférence « Le Je de faire semblant » ?**

Les directions des établissements scolaires proposent 2 conférences séparées selon les publics bénéficiaires (enseignant.e.s- parents).

Les Directions des écoles se chargent de la conférence à destination des enseignant.e.s qui se déroulera au sein des établissements scolaires.

Le CET organisera, en mars 2025 à la Salle de spectacles, la conférence pour les parents en priorité des élèves de 3 à 6P, mais sera également ouverte aux parents des élèves du secondaire. La date sera communiquée par NC en fonction des disponibilités de la salle.

*Hors séance : les dates réservées sont le 10.03.2025 (parents) et les 17 et 18 mars 2025 (Renens Est, Renens Ouest)*

Pour cet évènement, les membres du CET souhaitent s'organiser en comité. Un membre de chaque quart devra en faire partie. Un apéro sera offert après la conférence.

Il est prévu de distribuer des flyers via les agendas des élèves dès la rentrée de janvier 2025.

L'APE (Association des Parents d'Elèves) propose que l'organisation de la conférence lui soit déléguée contre rétribution. L'idée est de pouvoir renflouer les caisses de l'APE. Une question se pose : est-ce le rôle du CET de rétribuer des partenaires pour ce type de projet ?

#### **5. Vandalisme du canapé forestier des Biondes**

Le canapé forestier est régulièrement occupé par les classes des Biondes qui font leurs cours en extérieur. Ce canapé a été vandalisé à plusieurs reprises au grand dam des enseignant.e.s.

Le service Gestion Urbaine et Développement Durable de la Ville de Renens se charge de la réparation de la structure, mais il faut prévoir le remplissage du canapé avec de petites branches. Pour cela, il y a besoin de forces vives si le montant du budget alloué ne permet pas de financer ce travail par l'entreprise engagée pour le gros œuvre.

Pour info, l'ORIF dispose d'un secteur paysagiste.

Le budget du CET pourrait-il compléter les frais de réparation ?

Le CET vote pour dégager une enveloppe pour le remplissage du canapé forestier. Le montant sera de l'ordre de CHF 500.-.

#### **6. Divers**

##### **a. Point sur la Fête des écoles 2024**

L'entier du programme a pu être tenu malgré le temps incertain.

Chaque collège a proposé une variété d'activités telles que : chantées, kermesse, rallye. Les enseignant.e.s ont fait preuve d'une belle motivation et parents sont venus nombreux.

Dès 16h : la partie festive a eu lieu sur le terrain de Verdeaux.

Un bilan va être fait avec les enseignant.e.s afin d'identifier les points forts et les points faibles en vue d'améliorer l'évènement.

Se sont posées les questions suivantes :

Comment faire lors de cette fête, quand 2 enfants d'une même famille sont scolarisés dans 2 établissements différents ?

Le terrain de Verdeaux est peu ombragé ce qui pourrait poser problème en cas de fort ensoleillement.

#### **b. Les Echos du FAR**

Il s'agit d'une publication mensuelle du FAR. Cette tribune libre permet de rassembler les informations concernant des activités du FAR ainsi que les activités de ses membres. Le FAR propose de relayer les futures activités spécifiques du CET.

#### **c. Infos du secondaire**

Deux classes de l'établissement secondaire de Renens ont brillé lors du concours du Rallye Mathématique Transalpin, démontrant l'excellence de l'éducation mathématique dans notre région. Parmi les soixante classes participantes de Suisse romande, ces élèves se sont distingués par leur performance exceptionnelle tout au long de la compétition.

Les épreuves de qualification, qui ont présenté sept problèmes mathématiques exigeants, ont mis à l'épreuve les compétences et la créativité des élèves. La classe 10VP/2 s'est particulièrement démarquée en se qualifiant pour la finale à Berne, tandis que la classe de 10VP/4 a également réalisé une performance remarquable en obtenant **la 9<sup>ème</sup> place** dans cette phase préliminaire.

À Berne, lors de la compétition finale, l'équipe de la classe 10VP/2 a impressionné par son engagement et son savoir-faire mathématique. Leurs efforts ont été couronnés par une brillante performance, se classant à **la 2<sup>ème</sup> place**. Ce résultat témoigne non seulement du talent individuel des élèves, mais aussi de l'excellence de l'encadrement et du soutien pédagogique au sein de l'école de Renens.

#### **d. Prochaine séance**

Mardi 12 novembre 2024 à 18h30 à la buvette de la Salle de spectacles

Levée de la séance à 20h15 suivie d'un apéritif dans les jardins du 24-Janvier

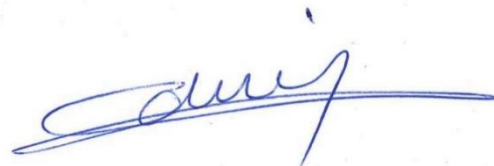
Pour le Conseil d'Établissement

La Présidente



Nathalie Jaccard

La Secrétaire



Nathalie Cauvin